

# LA LETTRE DE

# L'APCMA



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente



## Édito

### Compétitivité des entreprises : notre raison d'être

Actrices à part entière de notre société, les CMA sont en capacité de répondre aux nouvelles réalités économiques de notre pays. L'artisanat n'a en effet cessé d'évoluer au rythme des innovations et des nouvelles technologies. Pour preuve, les nombreuses entreprises, porteuses de compétences spécifiques, qui collaborent avec les secteurs de pointe. Pour les accompagner, les CMA s'ouvrent aux défis de la modernité et leurs CFA adaptent leurs pratiques pédagogiques et numériques pour répondre aux attentes d'un public connecté. Fortes des mutations et transformations engagées, les CMA poursuivent la dynamique collective impulsée pour améliorer, de manière qualitative et quantitative, les services rendus aux artisans. Avec 1,3 million d'entreprises, l'artisanat est un secteur de poids. Aussi, défendrons-nous avec détermination ce qui constitue le socle de nos missions pour permettre aux entreprises artisanales d'accroître leurs performances, ce dans un seul objectif : favoriser leur compétitivité et encourager la relance économique nationale.

**Bernard Stalter**  
Président de l'APCMA

Avec le réseau des CMA,  
l'apprentissage a de l'avenir

### ▲ APPRENTISSAGE

## Les CMA mobilisées pour que la réforme puisse atteindre ses objectifs

Après plusieurs mois d'intenses concertations, les chambres de métiers et de l'artisanat sont désormais à la veille d'un rendez-vous important avec l'examen du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui sera débattu au Parlement à partir du mois de juin.

### CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DE LA RÉFORME

Partenaires impliquées dans l'élaboration de la réforme et les négociations avec le ministère du Travail, les CMA ont obtenu des avancées importantes avec la prise en compte de plusieurs propositions de leur Livre Blanc et d'un amendement sur leurs missions. Elles doivent désormais poursuivre leurs objectifs pour pouvoir, partout et de manière uniforme, accompagner les entreprises qui le souhaitent, notamment pour la préparation du contrat d'apprentissage, assurer la compétence centrale de médiation afin de prévenir les ruptures de contrat, participer à la formation des maîtres d'apprentissage, au service public régional de l'orientation et à la gouvernance régionale de l'apprentissage.

### FORMER 60 000 APPRENTIS SUPPLÉMENTAIRES D'ICI 2022

Fortes de la confiance que leur porte le gouvernement, les CMA ont signé le 30 mai avec la ministre du Travail Muriel Pénicaud un engagement commun qui reconnaît leurs missions pour le développement de l'apprentissage, en visant pour 2022 de participer à la formation de 40 % d'apprentis supplémentaires, passant ainsi de 140 000 à 200 000 jeunes formés dans l'artisanat. Face au fléau du chômage qui impacte le pays et notamment les jeunes, et alors que les entreprises artisanales, qui souffrent d'un manque de personnel qualifié, offrent 700 000 postes à pourvoir, les CMA prennent leur responsabilité dans la mobilisation générale en faveur de l'emploi et s'engagent pour faire de cette réforme une victoire partagée pour les entreprises et les territoires.

## L'image



**Créée le 8 mai 1968, la CMA de La Réunion a fêté ses 50 ans les 10 et 11 mai dernier.**

Un temps fort auquel a participé Bernard Stalter, président de l'APCMA, aux côtés de Didier Robert, président du conseil régional de La Réunion (à gauche), Bernard Picardo, président de la CMA de Région de La Réunion, et Amaury de Saint-Quentin, préfet de La Réunion (à droite). Dans le cadre de cet anniversaire, une convention a été signée entre le département, l'APCMA, le CNARM et la CMA afin de favoriser la promotion de la mobilité et l'insertion sociale des jeunes réunionnais qui désirent enrichir leur expérience professionnelle dans l'Hexagone.

## Le chiffre

# 222

C'est le nombre de villes retenues dans le cadre du programme « Action cœur de ville » mené en faveur des villes moyennes pour que les enjeux de revitalisation des centres-villes passent aussi par le développement de l'activité commerciale et artisanale. Les 222 villes signeront avant la fin de l'été une convention-cadre engageant pour cinq ans la commune, l'intercommunalité et les partenaires locaux qui porteront des actions s'inscrivant dans le plan d'action de revitalisation.

## ▼ OFFRE DE SERVICES DES CMA

# Coup de projecteur sur le financement participatif

Le financement participatif permet à une personne physique ou morale de collecter des fonds pour financer son projet. Depuis l'émergence de ce nouveau type de financement, le réseau des CMA propose aux entreprises artisanales ce modèle complémentaire et/ou alternatif au financement bancaire. Pour exemple, la CMA du Gard qui, dans le cadre des services qu'elle propose aux porteurs de projets désireux d'entreprendre dans l'artisanat, apporte son appui à la mise en place de campagnes de financement participatif sur la plateforme KissKissBankBank.

À ce titre, l'entreprise de conception et de fabrication d'objets de décoration Les Péquélottes Del Sol a bénéficié des conseils de la CMA lors de chaque étape de son projet de financement : préparation, évaluation, choix de la plateforme, élaboration et suivi de la campagne de communication.

Grâce à la mobilisation des internautes, l'entreprise a pu acquérir une machine de découpe laser, leur matériel de travail principal. Retrouvez les témoignages d'Inès Ganier, chargée de développement économique de la CMA du Gard, et Muriel Aragon, chef d'entreprise accompagnée par la CMA, dans l'émission « Label entreprise » diffusée sur la chaîne Demain TV.

 En savoir plus : [www.demain.fr/emissions/label-entreprise](http://www.demain.fr/emissions/label-entreprise)

## Europe

# Pour une politique européenne de cohésion forte et efficace



Bernard Stalter, président de l'APCMA, a signé le 28 mars, avec le président du Comité européen des régions, Karl-Heinz Lambertz, en présence d'Anne Sander, députée européenne, la déclaration du Comité européen des régions sur la défense de la politique européenne de cohésion. À cette occasion, il a remis au président du comité la position officielle du réseau des CMA qui se mobilise en faveur d'une politique de cohésion ambitieuse pour l'après-2020, au bénéfice de tous les territoires.

 En savoir plus : [apcma.fr/category/communiqu](http://apcma.fr/category/communiqu) -  #CohesionAlliance



## Le témoin Joseph Calvi

Président de la CMA de l'Ariège et président de l'ANDSA (Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage)

### Présentez-nous votre association...

L'APCMA soutient et accompagne les initiatives favorisant la pratique du sport chez les apprentis. En créant l'ANDSA en 2006, elle a voulu se doter d'un instrument d'envergure nationale, pour assurer efficacement l'organisation des compétitions et la promotion du sport dans l'apprentissage. Cette association est aussi soutenue par la MAAF, partenaire historique de l'APCMA. Toutefois, l'ambition de l'ANDSA n'est pas de fabriquer des champions, mais plutôt d'insuffler à chacun le goût et l'envie de pratiquer le sport sous toutes ses formes : sport de compétition, de loisir ou de santé.

### En quoi les valeurs du sport sont proches de celles de l'apprentissage ?

La pratique d'un sport est un catalyseur de potentialités, tant sur le plan physique que mental. Elle renforce la confiance en soi et favorise le développement de l'esprit collectif et de solidarité. Elle est à la fois facteur d'émulation, d'insertion et de cohésion sociale. De plus, le développement moteur appris et développé par le sport permet une qualité extrême dans la précision du geste, qui est essentielle dans nos métiers d'artisanat.

### En quoi le sport facilite l'insertion des jeunes dans la société ?

En renforçant la pratique du sport dans l'apprentissage, l'ANDSA renforce aussi l'excellence de la filière, sa capacité de séduction auprès des jeunes et sa reconnaissance par tous les acteurs du monde politique, économique et social. Le monde de l'entreprise connaît les qualités du sportif et la combinaison de tous ces éléments facilite largement l'insertion professionnelle. Je souhaite rajouter que l'ANDSA travaille sur un label « Sport et formation en apprentissage » qui permettra de séduire de jeunes sportifs et de créer des réseaux économiques autour des clubs. Les grandes fédérations trouvent un vif intérêt à nos formations pour tous leurs jeunes pratiquants. Nous prévoyons aussi des individualisations de parcours pour la reconversion des sportifs de haut niveau dans les métiers de l'artisanat. Le sport est un élément essentiel pour l'avenir de jeunes et futurs artisans.

En savoir plus : [www.andsa.org](http://www.andsa.org)

## ▼ CAMPAGNE DE COMMUNICATION

# Combattre les idées reçues sur l'apprentissage

Le 23 avril, aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage dont le réseau des CMA, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a lancé la campagne « Avec l'apprentissage #DémarreTaStory ». **Une campagne faite par et pour les apprentis, pour convaincre les jeunes et leurs parents d'oublier les préjugés et montrer combien l'apprentissage permet de s'épanouir, tout en s'assurant un avenir professionnel.**

Alors que 70 % des apprentis trouvent un emploi dans les sept mois suivant la fin de leur formation, ils ne sont que 400 000 en France à suivre cette voie, soit 7 % des jeunes de 16 à 25 ans. Pour promouvoir ce mode de formation, notamment dans le secteur de l'artisanat, une quarantaine d'apprentis se mobilisent pour montrer que l'apprentissage représente tous les métiers et tous les secteurs, prépare à tout type de diplômes, permet à chacun de construire un parcours adapté à ses envies et est un tremplin pour l'emploi !

En savoir plus : [apprentissage.gouv.fr](http://apprentissage.gouv.fr) - [#DémarretaStory](https://twitter.com/DemarretaStory)

## Retour sur les Rencontres sénatoriales de l'apprentissage

Les 18<sup>es</sup> Rencontres sénatoriales de l'apprentissage se sont déroulées le 16 avril au Palais du Luxembourg sur le thème « Apprentissage et artisanat : porteurs d'avenir et d'emploi dans nos territoires ». La manifestation s'est tenue sous la présidence de Gérard Larcher, président du Sénat, et de Bernard Stalter, président de l'APCMA. Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, sont également intervenus en clôture de l'événement. Ces rencontres, qui accueillaient cent apprentis et leurs formateurs, ont permis de valoriser les métiers de l'artisanat et les modes de formation innovants offerts dans l'apprentissage. Elles ont également été l'occasion de débattre des grandes orientations de la réforme en cours dans le cadre de trois tables rondes.



Revoir les échanges sur : [www.senat.fr/evenement/rencontres\\_apprentissage/2018/index.html](http://www.senat.fr/evenement/rencontres_apprentissage/2018/index.html) - [#RencontresApprentis](https://twitter.com/RencontresApprentis)





## L'agenda

— 19 juin

### Prix du maître d'apprentissage Paris

L'APCMA et Garance récompensent les cinq lauréats nationaux de la quatrième édition.

#prixMA

— 27 juin

### Consultations citoyennes sur l'Europe Paris

Dans le cadre des consultations qui se tiendront partout en France, l'APCMA ouvrira ses portes au grand public pour une journée consacrée à la place de l'artisanat au sein de l'Union européenne.

#QuelleEstVotreEurope

— 26-28 septembre  
EuroSkills

### Budapest (Hongrie)

Soutenus par le réseau des CMA, les EuroSkills sont une occasion unique pour les 27 jeunes qui composent l'équipe de France des métiers de comparer leurs compétences au niveau européen.

#EuroSkills

— 1<sup>er</sup>-2 octobre

### Salon SME Paris

Rendez-vous au Palais des Congrès pour cet événement dédié aux créateurs et dirigeants de petites entreprises.

#SalonSME

— 25-28 octobre  
Salon International du Patrimoine Culturel Paris

Le carrousel du Louvre accueillera l'édition 2018 sur le thème « Patrimoine européen, patrimoine commun ».

#saloninternational dupatrimoineculturel

— 10-12 novembre

### MIF Expo Paris

Près de 450 exposants, de tous les secteurs, dont l'artisanat, vous donnent rendez-vous porte de Versailles pour LE Salon du Made In France.

#mifexpo

## Coopération en vue de la création d'une chambre de métiers au Gabon

Dans le cadre d'un partenariat initié en 2017 avec le ministère gabonais des PME, l'APCMA s'est vu confier l'élaboration, le suivi et la capitalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création de la Chambre nationale des métiers et de l'artisanat du Gabon (CNMAG). La création de cette chambre a pour ambition de **renforcer et de valoriser l'identité du secteur des métiers de l'artisanat, de développer les compétences des artisans et apprentis, et d'apporter une offre de services adéquate aux artisans et entreprises artisanales**. Sur la base des résultats de cette mission, l'APCMA appuie les partenaires et interlocuteurs gabonais dans l'organisation et l'animation d'un atelier de restitution de l'étude de faisabilité et de lancement du processus de création de la chambre de métiers gabonaise.

En savoir plus : [www.apcma.fr](http://www.apcma.fr)

## À venir



### Concours national des « Meilleurs Artisans de France »

En mars dernier, dans le cadre d'une émission « Radio Brunet » spéciale artisanat, la radio RMC a donné le coup d'envoi de la première édition du concours national des « Meilleurs Artisans de France ». Organisé avec le soutien de l'APCMA, ce concours **a pour vocation de valoriser le secteur de l'artisanat et de mettre en avant ses métiers et ses talents**. Les candidats seront sélectionnés dans sept catégories : carreleur, plombier, peintre-décorateur, mécanicien automobile, fleuriste, menuisier et cuisinier. Les quarante-neuf finalistes, sept par catégories, seront réunis le 11 juin pour une journée de préparation et une émission spéciale. La sélection des sept lauréats nationaux aura lieu début 2019 à Paris.

En savoir plus : [rmc.bfmtv.com/evenement](http://rmc.bfmtv.com/evenement) - #LesMeilleursArtisans

### La France en courant : une opportunité de valoriser l'artisanat

La France en courant, dont le réseau des CMA est partenaire, aura lieu **du 14 au 28 juillet** et fêtera cette année son **trentième anniversaire**. Il s'agit de la plus longue course en relais de France, épreuve labellisée depuis 1992 par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). L'édition 2018 fera étape dans vingt-neuf villes et traversera six régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Afin de promouvoir l'excellence des métiers de l'artisanat auprès du grand public et plus particulièrement des jeunes, les CMA des territoires concernés se mobilisent. Une belle opportunité de valoriser les savoir-faire du secteur et d'affirmer le rôle stratégique des CMA auprès des entreprises artisanales.

En savoir plus : [www.lafranceencourant.org](http://www.lafranceencourant.org) - #lafranceencourant



La Lettre de l'APCMA - Bimestrielle - Directeur de la publication : Bernard Stalter - Rédacteur en chef : Jacques Garau - Rédaction : Sylvie Emond - APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Diffusion : Loïc Langlo ([langlo@apcma.fr](mailto:langlo@apcma.fr)) - Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 - Tirage : 4 000 exemplaires - Éditeur délégué : Edimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 - Impression : Socosprint (88) - ISSN 1950-8093. Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36

RETROUVEZ L'APCMA SUR